



Direction des Affaires Financières

## DELIBERATION N° 9FI / 2016

OBJET : Plafond d'emplois du budget 2017

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION dans sa séance du 15 DECEMBRE 2016

- Vu le Code de l'Éducation, article R719-51 à R719-112
- Vu le Décret 2013-756 du 19 mars 2013,
- Vu la convocation au Conseil d'Administration qui a été adressée 5 jours avant la séance,
- Considérant que **30 membres** étaient présents ou représentés sur les 32 composant le conseil : le quorum est atteint,
- Après en avoir délibéré et considérant les résultats du vote, à savoir :
  - **29** voix favorables
  - **1** voix défavorable
  - 0 abstention
  - 0 refus de vote

Le Conseil d'Administration **adopte** à l'unanimité le **plafond d'emplois** lié au budget 2017

Plafond emplois Etat	1 024,00
Plafond Ressources propres	172,45
Plafond global	1 196,45

Toulouse, le 16 décembre 2016  
La Présidente de l'Université,

Corinne MASCALA